Utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA)

Travaux asynchrones – Cours de qualifications additionnelles (QA)

Annexes C et D – Le Centre franco

Cadre général

Dans les cours de QA (annexes C et D), l'intelligence artificielle (IA) est autorisée comme **outil de soutien à l'apprentissage professionnel**.

Son utilisation doit respecter les principes suivants :

- l'IA soutient la réflexion, sans la remplacer;
- la participante ou le participant demeure **entièrement responsable** de son travail;
- l'utilisation doit être **éthique**, **transparente** et **conforme à l'intégrité pédagogique**.

Utilisations permises

Vous pouvez utiliser l'IA :

- pour explorer des idées ou élaborer un plan;
- pour clarifier des concepts pédagogiques;
- pour générer des exemples ou des scénarios d'enseignement;
- pour améliorer la qualité linguistique;
- pour soutenir votre réflexion critique.

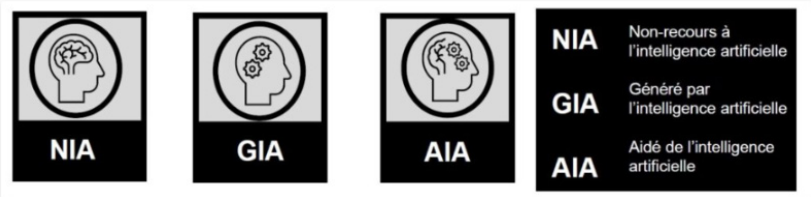
Utilisations non permises

Vous ne pouvez pas :

- soumettre un travail généré entièrement ou majoritairement par l'IA;
- faire un copier-coller sans modifications;
- utiliser l'IA pour éviter la réflexion professionnelle;
- présenter du contenu généré par l'IA comme étant du contenu entièrement personnel;
- utiliser l'IA sans le mentionner.

Niveaux d'utilisation de l'IA

L'utilisation de l'IA peut se situer à différents niveaux :



- **NIA (non-recours à l'IA)** : le travail est réalisé entièrement sans IA;
- **AIA (aidé de l'IA)** : l'IA est utilisée comme un outil de soutien (idées, structure, révision), mais la réflexion demeure personnelle;
- **GIA (généré par l'IA)** : le contenu est principalement produit par l'IA.

Dans les cours de QA, une utilisation correspondant au niveau **AIA** est attendue.

Attentes en matière de réflexion

Dans tous vos travaux, vous devez :

- démontrer votre compréhension et votre mise en application personnelle;
- faire preuve de jugement critique;
- vérifier l'exactitude du contenu généré par l'IA;
- justifier vos choix pédagogiques;
- produire une réflexion authentique et professionnelle.

Transparence – Déclaration de l'utilisation de l'IA

Toute utilisation de l'IA doit être mentionnée.

Exemple de déclaration à intégrer dans vos travaux :

L'intelligence artificielle a été utilisée dans ce travail pour soutenir la génération d'idées, l'organisation du contenu et l'amélioration linguistique. Toutes les analyses, toutes les prises de position et tous les exemples demeurent personnels.

Bonnes pratiques et erreurs à éviter

Bon usage (AIA)

- Je consulte l'IA pour clarifier un concept, puis je reformule le contenu dans mes propres mots.
- J'adapte les idées proposées à mon contexte pédagogique.
- J'ajoute au contenu généré par l'IA mes expériences et mes observations professionnelles.

Mauvais usage (GIA)

- Je copie un texte généré par l'IA sans le modifier.
- Je donne une réponse que je ne comprends pas pleinement.
- Je laisse l'IA analyser ou conclure à ma place.

Éthique et protection des données

Vous devez :

- ne jamais partager d'informations personnelles ou confidentielles;
- respecter les droits d'auteur et les normes de citation;
- utiliser les outils de manière responsable et sécuritaire;
- être consciente ou conscient que certaines réponses générées par l'IA peuvent être inexactes, incomplètes ou non adaptées au contexte éducatif.

Avant de remettre son travail – Liste de vérification

- Ai-je utilisé l'IA comme soutien et non comme remplacement?
- Ai-je reformulé le contenu dans mes propres mots?
- Ma réflexion personnelle est-elle clairement visible?
- Ai-je vérifié les informations utilisées?
- Ai-je déclaré l'utilisation de l'IA?

Évaluation des travaux

L'évaluation porte :

- sur la qualité de la réflexion professionnelle;
- sur la capacité à analyser et à justifier;
- sur l'authenticité des propos;
- sur l'intégration pertinente des concepts.

L'utilisation de l'IA n'est pas évaluée en soi : c'est votre pensée professionnelle qui est au cœur de l'évaluation.

Conséquences en cas de non-respect

Le non-respect de ces règles peut entraîner :

- une demande de révision du travail;
- un refus du travail.

À retenir

L'IA est un outil de soutien professionnel.
Vous demeurez **l'auteure ou l'auteur principal** de votre travail.
Votre apprentissage repose sur votre **implication**, votre **réflexion personnelle** et votre **jugement critique**.

En cas de doute, adressez-vous à la formatrice ou au formateur du cours.